

## NUVAGRAIN Concentré

Insecticide et acaricide pour la protection des céréales en grains stockées  
Homologation N° 20 00 502

### Composition

Chlorpyriphos-Méthyl à 225 g/l

### Propriétés

Le chlorpyriphos-méthyl est un organophosphoré inhibiteur de la cholinestérase qui permet d'éliminer les parasites des grains stockés à la ferme.

L'odeur due au solvant ne persiste pas et les céréales traitées peuvent même être consommées dans les 48 à 72 heures après le traitement.

### Utilisation

Traitement antiparasitaire direct des céréales en grains stockées contre les coléoptères (charançons, triboliums, silvains, capucins, dermestes), les lépidoptères (alucites) et les acariens (tyroglyphe, acarien chevelu).

### Mode d'emploi

Traitement direct des grains et des locaux pour le stockage de céréales.

Dès la rentrée des céréales ou en cours de stockage, pulvériser NUVAGRAIN sur les grains dans la remorque, la fosse de réception, la cellule, la travée, le pied de vis, etc.

Pulvériser avec soin les bordures du tas en contact avec les parois et les murs où les insectes prolifèrent.

#### **Grains :**

- Avec un pulvérisateur : 0,25 L de NUVAGRAIN Liquide + 5 L d'eau par couches successives de grain de 50 cm.
- Avec un équipement permettant de pulvériser le grain en continu : 0,5 L de NUVAGRAIN Liquide + 50 L d'eau pour 500 quintaux de grains.

**Locaux :** 0,25 L de NUVAGRAIN Liquide + 5 L d'eau pour 100 m<sub>2</sub> de paroi.

### Précautions

#### **R36 Irritant pour les yeux.**

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Ne pas respirer les vapeurs
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- Conserver à l'abri de la chaleur.
- Réemploi de l'emballage interdit, le vider soigneusement, le rendre inutilisable et le valoriser suivant la réglementation en vigueur (collecte sélective, ordures ménagères...).
- Ne pas déverser les produits résiduels dans un égout ou dans un endroit d'où ils pourraient être entraînés vers la propriété d'un tiers.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- Porter un vêtement approprié, des gants et un appareil de protection du visage.

Dangereux pour les organismes aquatiques.

Dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Homologué à la dose de 0,001 l/q pour le traitement insecticide des céréales stockées, et pour la désinsectisation des locaux de stockage de produits d'origine végétale à la dose de 0,0025 l/m<sub>2</sub>.